

## Reprise d'activité de la bibliothèque municipale

Les recommandations pour le déconfinement des bibliothèques ont été publiées le 29 avril 2020 par les associations professionnelles des bibliothèques :

<http://www.biblio-covid.fr/wp-content/uploads/2020/04/Recommandations-29-04-2020.pdf>

La MDPO a transmis ces recommandations aux bibliothèques du département et nous les avons adaptées à la Bibliothèque Municipale.

### **Phase 1.** À partir du 13 mai 2020

- Le public peut apporter les livres empruntés avant le confinement les 13, 20 et 27 Mai et les mercredis suivants, de 10h à 11h 30 et de 16h à 17h30.
- L'entrée rue de la Tramontane sera ouverte et des caisses seront déposées sur cette entrée afin que le public puisse y déposer ses livres sans entrer dans la bibliothèque.
- Un (des deux) bénévole(s) présent(s) passe la couverture en plastique du livre au désinfectant et (l'autre bénévole) scanne le code barre afin de noter le retour et de débloquent le dossier de l'adhérent.
- Les livres sont alors stockés dans un carton placé dans une pièce isolée du public pendant 10 jours.
- Après 10 jours, les livres sont remis en rayon.
- Avant d'utiliser l'ordinateur, le bénévole se nettoie les mains (savon ou gel hydro-alcoolique). De même, régulièrement après avoir enregistré les livres.
- Après la permanence, la banque, la zone autour de l'ordinateur, le matériel ordinateur (douchette, clavier, souris) et la table où les livres ont été posés sont passés au désinfectant. Ainsi que les poignées de portes et les clefs.
- Les bénévoles (moins de 10) se réunissent en respectant le mètre de distanciation. S'ils doivent travailler de façon plus rapprochée, ils porteront leur masque.